

LES INDICATEURS TRIMESTRIELS COMPARES AU 30 SEPTEMBRE 2006

(Unité=En DT)

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2006	TROISIEME TRIMESTRE 2005	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2006 AU 30/09/2006	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2005 AU 30/09/2005	31/12/2005
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	73 285 848,539	64 108 501,183	227 677 533,240	195 617 019,566	277 130 937,496
* Intérêts	51 075 234,032	43 216 383,357	155 152 222,066	131 944 367,621	191 047 297,774
* Commissions en produits	11 522 327,413	10 481 907,238	34 029 961,532	30 767 381,783	42 518 359,753
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	10 688 287,094	10 410 210,588	38 495 349,642	32 905 270,162	43 565 279,969
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	26 143 277,726	24 684 927,328	76 681 381,604	71 257 298,249	98 621 636,060
* Intérêts encourus	25 500 953,586	23 732 473,455	74 712 757,444	69 065 894,409	95 542 217,839
* Commissions encourues	642 324,140	952 453,873	1 968 624,160	2 191 403,840	3 079 418,221
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	47 142 570,813	39 423 573,855	150 996 151,636	124 359 721,317	178 509 301,436
4- Autres produits d'exploitation	563 694,588	858 167,383	1 745 207,613	1 805 603,876	1 891 716,012
5- Charges opératoires, dont:	33 790 863,802	32 095 357,308	95 734 482,090	89 248 418,820	118 997 891,759
* Frais de personnel	20 306 674,031	18 679 557,657	59 402 444,670	52 366 210,454	69 821 613,938
* charges générales d'exploitation	8 513 343,810	8 880 755,482	24 129 537,421	24 995 742,740	33 327 656,987
6- Structure du portefeuille :	-	-	400 035 185,296	542 900 972,345	524 036 112,873
* Portefeuille-titres commercial	-	-	274 752 992,752	416 296 916,016	396 565 105,057
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	125 282 192,544	126 604 056,329	127 471 007,816
7- Encours des crédits	-	-	2 768 521 701,457	2 532 053 661,072	2 645 541 593,136
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	3 353 454 672,419	2 809 834 049,451	3 004 259 394,292
* Dépôts à vue	-	-	1 363 365 808,851	1 173 428 094,487	1 253 000 369,102
* Dépôts d'épargne	-	-	774 392 496,043	699 155 512,956	730 848 449,112
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	191 320 006,752	205 877 454,237	191 139 691,681
* Emprunt obligataire			41 941 074,137	52 424 657,534	40 144 657,534
* Emprunts subordonnés			78 731 823,564	78 962 733,564	77 171 374,646
* Ressources spéciales			70 647 109,051	74 490 063,139	73 823 659,501
10- Capitaux propres (après affectation du resultat)	-	-	271 421 444,030	264 588 721,625	270 917 168,769

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2006

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaires

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'année 2006.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2006 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les principaux intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2006 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaires de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2006 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2006 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 30-09-2006.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2006. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2006 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Septembre 2006 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de Septembre 2006. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30-09-2006.

JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaires

Les produits d'exploitation bancaires s'élèvent à la fin du troisième trimestre 2006 à 73 286 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement.

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaires

Les charges d'exploitation bancaires totalisent 26 143 mD à la fin du troisième trimestre 2006.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

4. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

5. Capitaux propres

Pour les besoins de la comparabilité des indicateurs financiers présentés, les capitaux propres au 31/12/2005 sont présentés après affectation du résultat décidée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 31/05/2006.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 30/09/2005 et au 30/09/2006 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

JUSTIFICATION DES EVENTUELS ECARTS PAR RAPPORT AUX PREVISIONS DE LA BANQUE

Les réalisations des neufs premiers mois de l'année 2006, que ce soit en terme d'activité ou de résultats d'exploitation, convergent vers la réalisation des objectifs et des prévisions fixés par la banque pour l'exercice en cours.